



Planification annuelle 2019-2020

1^{re} année du primaire (éducation physique)

À l'intention des parents



Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Saint-Clément-Est. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. Dans chacune des disciplines, votre enfant acquiert des connaissances. Lorsqu'il arrive à mobiliser ses nouvelles connaissances, il développe ses compétences. Autrement dit, lorsque l'élève arrive à utiliser ce qu'il a appris dans des contextes variés, il devient compétent. Savoir par cœur, c'est bien, mais savoir agir, c'est mieux!

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation¹.

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- des renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire;
- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- la liste du matériel requis pour l'enseignement de ces programmes;
- des informations diverses pour chacune des disciplines.

Par ailleurs, voici quelques informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
1^{re} communication écrite	Vous recevrez une première communication dans la semaine du 7 octobre 2019. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera acheminé par voie électronique dans la semaine du 11 novembre . Ce bulletin couvrira la période du 28 août au 7 novembre et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé par voie électronique, dans la semaine du 9 mars . Ce bulletin couvrira la période du 8 novembre au 21 février et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin sera disponible avant le 15 juillet 2019. Il couvrira la période s'échelonnant du 24 février jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec nous pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations!

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

L'équipe de direction

¹ <http://www.mels.gouv.qc.ca/>

Spécialistes de 1^{re} année

Josée Noël (Éducation physique et à la santé)

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base

Éducation physique et à la santé

Le costume obligatoire lors des cours comprend : Le short marine, un t-shirt blanc et des chaussures de sports sécuritaires.

**Pour des raisons d'hygiène, il est recommandé de fournir à votre enfant des vêtements de rechange pour le reste de la journée.*

Pour les enfants du premier cycle (1^{re} et 2^e année): De façon à réduire les pertes de temps liées aux changements de vêtements, avant et après le cours d'éducation physique et à la santé, je vous propose les moyens suivants : 1) Faites porter le costume d'éducation physique à votre enfant lors des journées de cours. Il peut le porter sous ses vêtements lors des journées plus froides. 2) Lors des mois d'hiver, j'autoriserai le port du survêtement long ou pantalon de sport pour les élèves du premier cycle. Il doit cependant être marine, conformément au code de couleurs de l'école.

Le port de montre et de bijoux est proscrit.

Les cheveux longs devraient être attachés.

Devoirs et leçons : - Passeport Santé

- Pratiquer des activités physiques variées à raison d'une heure par jour, chaque jour !

Éducation physique et à la santé, 1^{re} année

Compétences développées par l'élève

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités individuelles et avec l'aide de l'enseignant, l'élève exécute diverses actions motrices (locomotrices, non locomotrices et de manipulation d'objets) et des enchaînements d'actions en fonction des consignes, du but poursuivi, de l'enseignement physique et de ses capacités. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités à plusieurs et avec l'aide de l'enseignant, l'élève planifie avec un autre élève des actions de coopération en fonction des contraintes de l'activité et du but visé. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Adopter un mode de vie sain et actif	L'élève expérimente et pratique, en contexte scolaire, divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 5 minutes. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la première année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 7 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 8 novembre au 21 février		3 ^e étape (60 %) Du 24 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. Préparation au mini marathon. Hébertisme, locomotions et escalade. Manipulation de ballon(s), techniques lancer-attraper	Oui	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. Manipulation de ballon(s) et / ou différents objets. Initiation aux jeux d'équipes et sports collectifs. Apprentissage et évaluation des bases en jeux de poursuites. Arts du cirque et jongleries. Situation d'apprentissage et d'évaluation portant sur les règles, l'éthique et l'esprit sportif.	Oui	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. Initiation aux jeux d'équipes et sports collectifs. Situation d'apprentissage et d'évaluation portant sur les règles, l'éthique et l'esprit sportif. *Les moyens ou activités peuvent varier d'un enseignant à l'autre	Non	Oui